VALIDATION

	Rédaction *(fond)*	**Vérification** *(fond)*	**Approbation** *(forme et diffusion)*
NOM et Prénom : Fonction :	LEROUX Chloé : Coordinatrice sage-femme	Dr GALA Lenka Cheffe du service de gynécologie obstétrique	MOUCHARD Mathieu : Directrice Qualité et Organisation des soins
Date :			
Visa :			

REVISION

Date	Pages	Description

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

1. OBJECTIF

- Proposer un outil, permettant de réaliser une photographie à un instant T des pratiques quant au respect des droits des patient, à la bientraitance, à la prise en charge de la douleur, à la prise en charge médicamenteuse, à la maitrise du risque infectieux et des accidents exposant au sang, à la prise en charge des urgences vitales, à la gestion des déchets et des excréta et à la démarche qualité au sein du service de gynécologie-obstétrique du Centre Hôspitalier d'Aunay Bayeux.
- Maintenir une vigilance
- Pérenniser un audit de qualité

2. METHODE

L'audit est réalisé à l'aide d'une grille de recueil par le coordinateur sage-femme de l'unité accompagné(e) d'un(e) sage-femme et d'un(e) ASAP.

La grille a été élaborée sur les critères impératifs du « manuel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins » et adaptée à l'activité spécifique du secteur des naissances.

3. RESULTATS

Les résultats sont donnés sous forme de note sur 140.

- ⇨ Critère conforme : 5 points
- ⇨ Critère non conforme : 0

4. GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE

Critère 1 : Observer les portes des salles de travail et des chambres de suites de naissance occupées, la présence de paravents en chambres doubles et les tenues des patientes croisées dans les lieux communs.

- ⇨ **5 points** si portes fermées, tenues respectant l'intimité et présence de paravents
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 2 : Observer deux professionnels au moment d'un soin. Les propos, attitudes et comportements professionnels sont adaptés, l'intimité est respectée lors des soins

- ⇨ **5 points** si attitude professionnelle adaptée.
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 3 : Observer des professionnels médicaux et/ou paramédicaux dans les lieux communs *(Absence d'échanges interprofessionnels concernant les patientes).*

- ⇨ **5 point**s si confidentialité et secret professionnel respectés
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 4 : Interroger deux professionnels médicaux quant à leurs pratiques avant d'effectuer un toucher vaginal et une épisiotomie.

- ⇨ **5 points** si accord de la patiente recueilli
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 5 : Observer cinq dossiers patients Sillage®.

- ⇨ **5 points** si EVA renseignée, et réévaluation de la douleur effective
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 6 : Interroger deux sages-femmes quant aux médicaments à risque.

- ⇨ **5 points** si ces dernier(e)s connaissent l'existence de la liste des médicaments à risque du service, où la trouver et la définition d'un médicament à risque
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 7 : Observer l'armoire à pharmacie des suites de naissances

- ⇨ **5 points** si les médicaments à risque sont identifiés d'une étiquette dédiée
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 8 : Observer la feuille de traçabilité des péremptions des médicaments du réfrigérateur à médicaments du secteur des naissances.

- ⇨ **5 points** si la vérification des péremptions est mensuelle
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 9 : Observer la feuille de traçabilité de la température du réfrigérateur à médicaments du secteur des naissances.

- ⇨ **5 points** si < de 3 jours non tracés sur le mois N-1
- ⇨ **0** si > ou = à trois jours non tracés sur le mois N-1

Critère 10 : Observer les professionnels présents au moment de l'audit. Les prérequis de l'hygiène des mains sont-ils respectés ?

- ⇨ **5 points** si ongles courts, sans vernis, absence de bijoux et manches courtes
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 11 : Observer les professionnels présents au moment de l'audit. La bonne utilisation des équipements de protection individuelle est-elle respectée ?

- ⇨ **5 points** si masque correctement positionné et absence de sur blouse dans les lieux communs (mis à part pour le transport des excréta), etc.
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 12 : Vérifier la présence du container pour objets piquants, coupants, tranchants (OPCT) dans les salles de travail disponibles au moment de l'audit et dans la salle de soins de suites de naissances.

- ⇨ **5 points** si présence du container OPCT à proximité des soins
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 13 : Observer les containers OPCT dans les salles de travail disponibles au moment de l'audit et dans la salle de soins de suites de naissances.

- ⇨ **5 points** si la limite de remplissage est respectée
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 14 : Observer les containers OPCT dans les salles de travail disponibles au moment de l'audit et dans la salle de soins de suites de naissances

- ⇨ **5 points** si la fermeture provisoire est réalisée
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 15 : Observer les flacons de solution hydro alcoolique (SHA) dans les salles de travail et les chambres de suites de naissances disponibles au moment de l'audit.

- ⇨ **5 points** si présence d'un flacon SHA et présence de la traçabilité de la date d'ouverture
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 16 : Observer une feuille de traçabilité du bio-nettoyage de la salle de soins en suites de naissances.

- ⇨ **5 points** < 3 jours non tracés sur le mois N-1
- ⇨ **0** si > ou = à trois jours non tracés sur le mois N-1

Critère 17 : Interroger les professionnels (médicaux et/ou paramédicaux) présents au moment de l'audit quant aux bonnes pratiques d'élimination des excréta.

- ⇨ **5 points** si procédure d'élimination des excréta respectée
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 18 : Observer la localisation du matériel dédié à la prise en charge des urgences vitales dont l'hémorragie de la délivrance (HPP)

- ⇨ **5 points** si matériel accessible
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critères 19 : Observer le chariot d'urgence.

- ⇨ **5 points** si chariot scellé
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 20 : Observer le support de traçabilité de la vérification des chariots d'urgence.

- ⇨ **5 points** si traçabilité mensuelle
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 21 : Interroger les professionnels (médicaux et/ou paramédicaux) présents au moment de l'audit quant à la procédure d'appel en cas d'urgence vitale.

- ⇨ **5 points** si ces derniers savent où trouver le numéro d'appel d'urgence vital
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 22 : Interroger les professionnels médicaux présents au moment de l'audit quant à la procédure d'hémorragie du *post partum*.

- ⇨ **5 points** si ces derniers connaissent la procédure d'hémorragie du *post partum* et où cette dernière est affichée
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critères 23 : Interroger les professionnels présents au moment de l'audit quant à la procédure « césarienne CODE ROUGE ».

- ⇨ **5 points** si ces derniers connaissent la procédure « césarienne CODE ROUGE »
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 24 : Observer cinq comptes rendus d'accouchements.

- ⇨ **5 points** si présence des modalités de délivrance, de l'examen du placenta et de l'injection préventive d'oxytocine
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 25 : Observer une poubelle DASRIA et une poubelle DASND.

- ⇨ **5 points** si tri des déchets respecté
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 26 : Observer les DASRIA dans le local intermédiaire des déchets de l'unité.

- ⇨ **5 points** si la date et le service sont tracés
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 27 : Observer les locaux à la recherche de l'affichage des Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins (IQSS)

- ⇨ **5 points** si affichage présent et visible du public
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Critère 28 : Observer l'affichage à destination des patients dans les couloirs de du service.

- ⇨ **5 points** si les affichages sont conformes
- ⇨ **0** si ce n'est pas le cas

Service : Gynécologie-Obstétrique **Date :** ……..

Observateurs (Nom/Fonction) : ……

……...

N°	Critères	Points	Commentaires
Les équipements, locaux, et le comportement des professionnels garantissent la dignité et l'intimité des patientes			**Total : / 10**
1	Les portes des salles d'accouchement et des chambres de suites de naissances sont fermées, la tenue des patientes garantie leur intimité, présence de paravents dans les pièces où leur présence est indiquée	**/ 5**	
2	Propos, attitudes et comportements professionnels adaptés, respect intimité lors des soins	**/ 5**	
Les professionnels respectent la confidentialité et le secret professionnel			**Total : / 5**
3	Absence d'échanges interprofessionnels concernant une patientes dans les lieux communs	**/ 5**	
La patiente exprime son consentement libre et éclairé			**Total : / 5**
4	Les professionnels recueillent l'accord de la patiente avant de réaliser un geste technique (épisiotomie, touché vaginal)	**/ 5**	
Anticipation et gestion de la douleur			**Total : / 5**
5	L'évaluation régulière de la douleur est tracée	**/ 5**	
Prise en charge médicamenteuse			**Total : / 20**
6	L'équipe dispose de la liste des médicaments à risque du service, sait où la trouver et connait la définition d'un médicament à risque	**/ 5**	
7	Le stockage des médicaments à risque est sécurisé	**/ 5**	
8	La vérification des péremptions des médicaments du réfrigérateur de la salle de naissance est mensuelle	**/ 5**	
9	La traçabilité de la température du réfrigérateur à médicaments est réalisée quotidiennement	**/ 5**	
Prévention du risque infectieux et AES			**Total : / 40**
10	L'équipe applique les prérequis de l'hygiène des mains	**/ 5**	
11	L'équipe respecte la bonne utilisation des équipements de protection individuelle : - Port du masque chirurgical - Pas de port tablier dans les lieux communs - Etc.	**/ 5**	
12	Les containers pour objets piquants, coupants, tranchants (OPTC) sont disponibles à proximité des soins	**/ 5**	
13	La limite de remplissage des containers OPCT est respectée	**/ 5**	
14	La fermeture provisoire des containers OPCT est réalisée	**/ 5**	
15	Les solutions hydro alcooliques sont disponibles et la date d'ouverture y est indiquée	**/ 5**	
16	La traçabilité du bionettoyage de la salle de soins de suites de naissance est quotidienne et effective	**/ 5**	
17	Les soignants utilisent le lave bassin pour l'élimination des excréta sans vidange préalable	**/ 5**	

Prise en charge des urgences vitales			**Total : / 35**
18	Le matériel dédié à la prise en charge des urgences vitales (dont hémorragie de la délivrance) est aisément et rapidement accessible par les professionnels habilités à intervenir	**/ 5**	
19	Le chariot d'urgence est scellé	**/ 5**	
20	La vérification du contenu et des péremptions des chariots d'urgence est mensuelle et tracée	**/ 5**	
21	La procédure d'appel en cas d'urgence vitale est affichée et connue des professionnels	**/ 5**	
22	La procédure d'hémorragie de la délivrance est affichée et connue des professionnels	**/ 5**	
23	La procédure « césarienne CODE ROUGE » est connue des professionnels	**/ 5**	
24	Les modalités de délivrances, l'examen du placenta et l'injection préventive d'oxytocine sont tracés dans le compte rendu d'accouchement	**/ 5**	
Gestion des déchets			**Total : / 10**
25	Le tri des DASRIA et DASND est respecté à la source	**/ 5**	
26	La date et le nom du service sont tracées sur les DASRIA	**/ 5**	
Démarche qualité			**Total : / 10**
27	Les IQSS sont affichés dans le service	**/ 5**	
28	L'affichage à destination des patients est conforme	**/ 5**	
			Total : / 140